



Compte-rendu de la formation spécialisée rattachée au CSA spécial académique (services) du 11 juillet 2024

1-Bilan des registres

Mr Bienaimé fournit le document (annexe 1) Il existe désormais un espace RSST sur RESANA, qui permet à tout le monde d'avoir accès aux informations.

Les signalements faits par des AESH restent mal dirigés.

2-Validation du protocole d'enquête en cas d'accident grave

Mr Bienaimé fournit les documents (annexe 2 et annexe 3).

3-Point de situation sur les difficultés rencontrées SDJES Vosges et SDJES Moselle

A la SDJES des Vosges, le management n'a pas été tel qu'il aurait dû être. Le départ du chef de service concerné par la situation va résoudre une partie du problème. La cellule VDHA (Violence Discrimination Harcèlement, Agissements sexistes et sexuels voir www.ac-nancy-metz.fr/une-cellule-d-ecoute-pour-dire-stop-aux-discriminations-et-aux-violences-125316) a été sollicitée et une réunion mensuelle a été mise en place.

A la SDJES de Moselle, des réponses ont été apportées sur les problèmes informatiques et logistiques, ainsi que sur les problèmes liés au bâtiment où se trouvent les personnels Jeunesse et Sport. Une réunion a eu lieu pour évoquer l'Action Sociale et une autre pour expliquer les frais de déplacement. Des échanges ont eu lieu avec DPAE pour avoir un référent dans le service. Des actions ont donc été entreprises mais sont à surveiller. Mme Etienne, la SG de Moselle, va régulièrement sur site pour échanger avec les personnels Jeunesse et Sport et pour qu'ils puissent faire remonter leurs problématiques.

Y aura-t-il des renforts dans les services Jeunesse et Sport suite aux départs ?

Le recrutement au fil de l'eau est possible, c'est ce qui sera fait selon le processus habituel. Quand c'est un départ prévu, les services du rectorat essaient d'anticiper mais dans le cas d'un départ en retraite, l'agent peut changer d'avis au dernier moment alors il faut rester prudent. Les départs au 01/09 sont tous remplacés. Pour l'agent partant en retraite au 01/01/2025, le ministère a demandé le remplacement en anticipé au 01/09/2024.

Pour le parking, la répartition des places a été faite au prorata du nombre d'agents des différents services du site Saint Thiébaud.

4-Validation du compte-rendu de la visite du CIO de Briey (annexe 4)

Le CIO est réparti sur deux sites (Briey et Longlaville) et il existe de la tension entre les personnels de ces deux sites qui sont censés faire partie d'une même équipe mais le vivent comme s'ils étaient deux groupes bien distincts. Les agents de Longlaville se sentent isolés, estiment ne pas avoir assez de visites de leur chef, et doivent faire des tâches de secrétariat car la secrétaire se trouve sur l'autre site.

A Briey, les locaux sont dégradés et les bureaux ne ferment pas à clé ce qui pose problème car n'importe qui peut y accéder. L'espace fumeur se trouve sous les fenêtres du secrétariat.

Mme Mazoyer pourra prendre contact avec le propriétaire des locaux sur ces points.

Certaines demandes de cumul d'activité ont essuyé un refus alors que d'autres ont été acceptées, ce qui crée des tensions. Mme la DRH s'engage à faire un point sur les raisons des refus avant la restitution aux personnels du CIO.

5-Calendarier des visites 2024-2025

Il y aura vraisemblablement une visite par trimestre :

- SDJES 57 : 2^{ème} trimestre
- DSDEN 88 : 3^{ème} trimestre
- EAFC (Rectorat) : 1^{er} trimestre

La visite de la DSDEN 55 sera faite après le déménagement, sans doute plutôt à la rentrée 2025.

6-Calendarier des groupes de concertation 2024-2025

- Sur Jeunesse et Sport (d'un point de vue global et pour les 3 académies)
- sur la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT), avec une évaluation des risques psycho-sociaux. Des actions seront mises en place, ainsi qu'un comité de suivi de ces actions.

7-Questions diverses

-Fortes chaleurs : un recensement des ventilateurs a été fait sur le site du Rectorat. Dans l'immédiat, Mr Delmet s'engage à voir si certains ventilateurs des services plus au frais (DEC) pourraient être prêtés aux services sous les toits (DSI). Le plan canicule devrait être prêt à la rentrée. Les tests des panneaux occultants à poser sur les fenêtres n'ont pas été faits pour l'instant.

-Flex office : Un compte-rendu du GT Flex office sera présenté en FS et une fiche devrait être transmise aux collègues concernés (le flex-office est le fait d'avoir par exemple 6 ou 7 personnes différentes qui travaillent dans un bureau où il y a seulement 4 postes de travail, il n'y a plus de poste de travail attribué pour chaque agent(e), avec l'alternance télétravail, présentiel, chacun amène son ordinateur portable et se branche sur une station d'accueil).

Le bureau des conseillers pédagogiques de la DSDEN 54 est en cours de réaménagement après un signalement de la FSU (meubles à la hauteur complètement inadaptée pouvant générer des troubles musculo-squelettiques, manque de rangement et de place...), bureau qui n'était justement pas du tout approprié pour la mise en place du flex-office (même si en principe les enseignants n'ont pas accès au télétravail, dans les faits ils alternent travail à domicile et sur place au rectorat avec un nombre de postes de travail adéquats très insuffisants).

Une directive de la première ministre Elizabeth Borne demandait à réduire la surface occupée par les administrations de 25 %, pour faire des économies. Or, nous sommes déjà entassés dans un certain nombre de bureaux au rectorat et à la DSDEN54. Il faut donc veiller à ce que la mise en place du flex-office se fasse avec des règles claires et que nous ne retrouvions pas encore plus serrés les uns contre les autres sous prétexte de faire des économies. Si la mise en place du télétravail est un progrès, qui peut permettre de limiter la fatigue des trajets, il faut rester prudent sur la mise en place du flex-office (d'où le groupe de travail sur ce sujet).

-avancée des préconisations du Petit Saurupt : Une fiche a été mise sur RESANA. Beaucoup de chose ont déjà été entreprises.

-poubelles non vidées au Petit Saurupt : L'information va être remontée à Mme De Buck pour voir ce qui peut être fait.

-Existe-t-il des alarmes anti-intrusion : Oui, au rez-de-jardin et au rez-de-chaussée. Mais pas au petit Saurupt. Un test a été demandé pour permettre de reconnaître cette alarme par rapport à celle prévue pour les incendies.

-Recrutement d'un psychologue du travail : L'offre a été publiée.